



Municipalité de Saint-Bernard-de-Michaudville
Province de Québec

Avis public

AVIS DE MOTION **RÈGLEMENT 2018-01 DÉCRÉTANT DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION** **D'UN RÉSEAU DE COLLECTE DES EAUX USÉES POUR LA RUE DE** **L'ÉCOLE DANS LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-BERNARD-DE-MICHAUDVILLE** **ET AUTORISANT UN EMPRUNT POUR EN ACQUITTER UNE PARTIE DES** **COÛTS**

Avis de motion est donné par la conseillère Marie Eve Leduc à l'effet que, lors d'une prochaine séance du conseil municipal, elle soumettra pour adoption le *Règlement n° 2018-01 décrétant des travaux de construction d'un réseau de collecte des eaux usées pour la rue de l'École dans la Municipalité de Saint-Bernard-de-Michaudville et autorisant un emprunt pour en acquitter une partie des coûts.*

L'objet de ce règlement vise à décréter les travaux de construction d'un réseau d'égout pour la rue de l'École et d'autoriser l'emprunt d'un montant maximal de 87 857,92 \$ afin de réaliser ces travaux.

Un projet de règlement est présenté séance tenante

DONNÉ à Saint-Bernard-de-Michaudville,
Ce 9^e jour du mois de janvier 2018

Sylvie Chaput
Directrice générale et secrétaire-trésorière



Municipalité de Saint-Bernard-de-Michaudville
Province de Québec

Avis public

ADOPTION DU PROJET DE RÈGLEMENT 2018-01 DÉCRÉTANT DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN RÉSEAU DE COLLECTE DES EAUX USÉES POUR LA RUE DE L'ÉCOLE DANS LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-BERNARD-DE-MICHAUDVILLE ET AUTORISANT UN EMPRUNT POUR EN ACQUITTER UNE PARTIE DES COÛTS

AVIS PUBLIC est, par les présentes, donné par la soussignée :

QUE le Conseil municipal a adopté à sa séance du 8 janvier 2018, le projet de règlement n° 2018-01 décrétant des travaux de construction d'un réseau de collecte des eaux usées pour la rue de l'École dans la Municipalité de Saint-Bernard-de-Michaudville et autorisant un emprunt pour en acquitter une partie des coûts ;

QUE la séance d'adoption de ce règlement se tiendra le lundi 5 février 2018, à 20 h à la salle du conseil municipal située au 390, rue Principale à Saint-Bernard-de-Michaudville ;

QUE l'objet du projet de règlement vise à décréter les travaux de construction d'un réseau d'égout pour la rue de l'École et d'autoriser l'emprunt d'un montant maximal de 87 857,92 \$ afin de réaliser ces travaux ;

QUE ce projet de règlement est disponible pour consultation au bureau municipal, situé au 390, rue Principale à Saint-Bernard-de-Michaudville, du lundi au jeudi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h 30.

DONNÉ à Saint-Bernard-de-Michaudville,
Ce 9^e jour du mois de janvier 2018

Sylvie Chaput
Directrice générale et secrétaire-trésorière